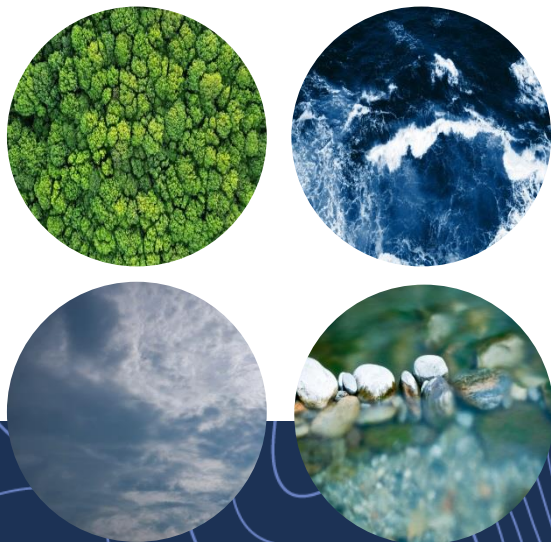




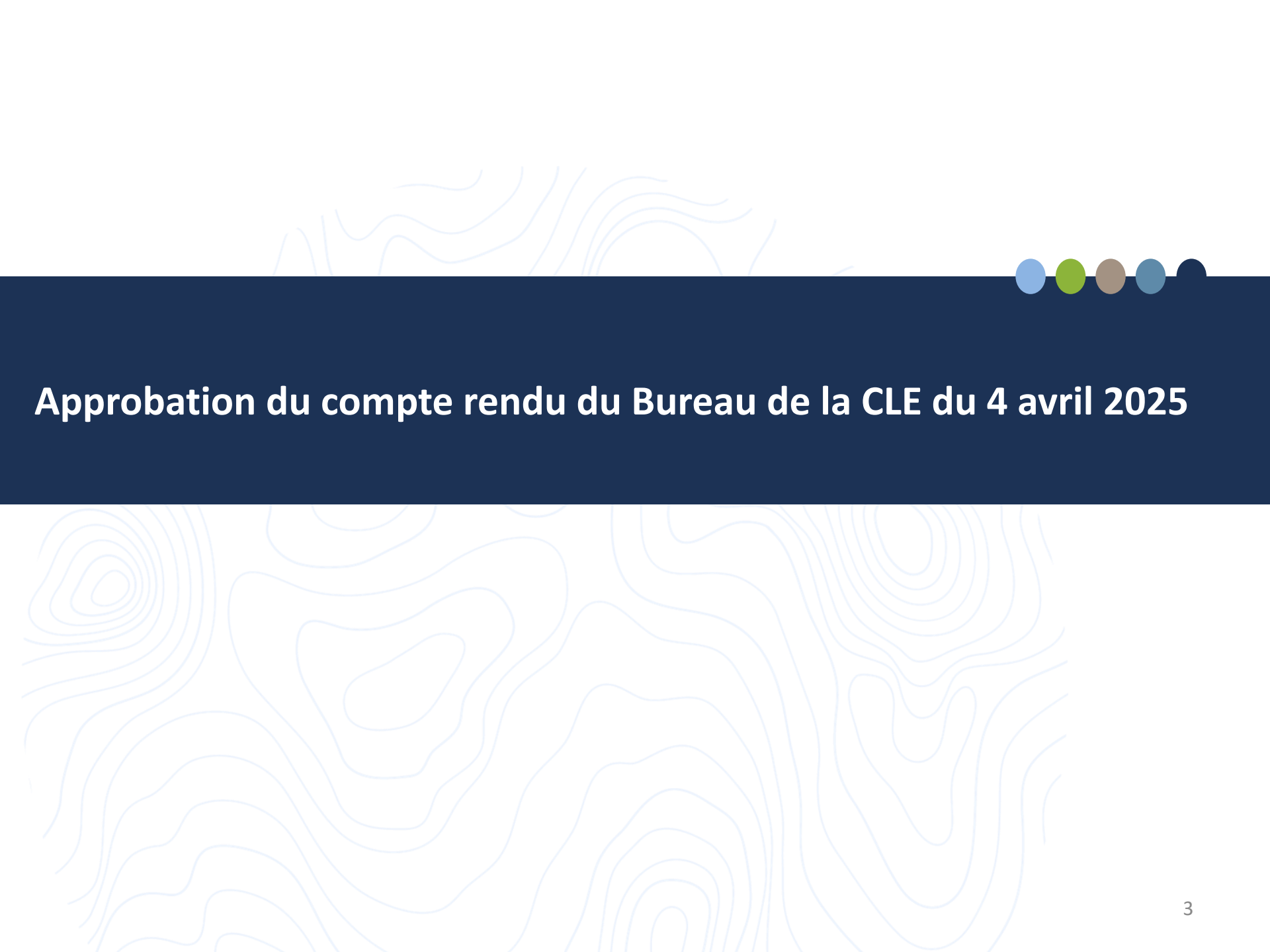
Bureau de la CLE

Vendredi 6 juin 2025 14h30



Ordre du jour

1. **Approbation du compte-rendu du Bureau du 4 avril 2025**
2. **Actualisation de l'inventaire des zones humides, pour avis**
3. **État d'avancement de la consultation des entreprises pour la poursuite de l'étude portant sur les analyses "Hydrologie, Milieux, Usages et Climat«**
4. **Actualités et questions diverses**



Approbation du compte rendu du Bureau de la CLE du 4 avril 2025



SEANCE DU BUREAU DE LA COMMISSION
LOCALE DE L'EAU DU SAGE BAIE DE
LANNION
DU 4 AVRIL 2025

Compte-rendu
Bureau de la CLE du 4 avril 2025

Le 4 avril 2025, le Bureau de la CLE du SAGE Baie de Lannion s'est réuni à Lannion, au siège de Lannion-Trégor Communauté.

Collège des représentants des Collectivités Territoriales et des établissements publics locaux

Etaient présents :

Madame Annie Bras-Denis Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Paul Le Bihan Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Jean-Yves Le Corre Syndicat mixte Goas Koll Traou Long
Monsieur Cédric Seureau, Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Eric Le Creurer, Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Jean-Pierre Giuntini, Guingamp Paimpol Agglomération

Membres excusés :

Monsieur François Le Marrec Guingamp Paimpol Agglomération
Monsieur Jean-Marc Puchois, Conseil départemental du Finistère
Madame Marie-Annick Guillou, Conseil départemental des Côtes d'Armor
Madame Bénédicte Boiron, Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Joël Le Jeune, Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Yvon Le Creff, Lannion-Trégor Communauté
Monsieur Guy Pennec, Morlaix Communauté

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées

Etait présent :

Monsieur Jean-Pierre Le Leer, Eau et Rivières de Bretagne
Madame Edwige Kerboriou, Chambre d'agriculture
Monsieur Jean-Luc Pichon, AAPPMA
Monsieur Hervé Lassalle, association canoë Kayak Lannion

Membres excusés :

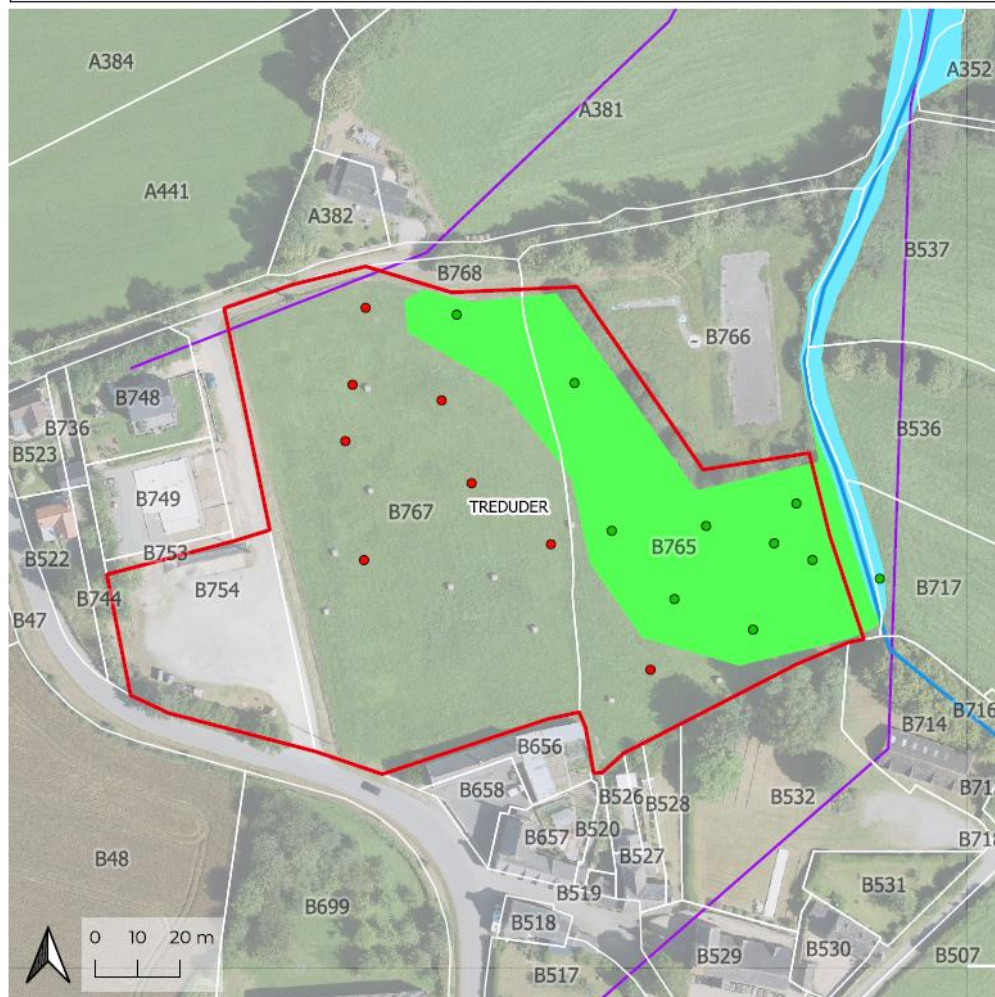
Monsieur Jean-François Jeandet, Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du Léguer AAPPMA du Léguer
Madame Charlotte Le Bris, Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor



Actualisation de l'inventaire des zones humides

Modifications apportées dans le cadre du PLUi

Modification de l'inventaire des zones humides
COMMUNE de TREDUDER
Parcelle(s) concernée(s) : B765 B766 B767



- Périmètre OAP sectorielles PLUi-H en projet
- Talweg
- Cours d'eau - inventaire départemental
- Zone humide validée par le SAGE Baie de Lannion
- Zone humide - proposition de modification de l'inventaire selon les critères de définition et de délimitation en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

Résultat sondage pédologique

- Caractéristique d'une zone humide
- Non caractéristique d'une zone humide

Eléments apportés par la commune

Etude complémentaire réalisée pour le compte de la commune par le bureau d'études EGEO (rapport daté du 25/03/2025)



Localisation des sondages sur photographie aérienne

Sondages T1 et T3 :

- refus avant 50cm de profondeur sur cailloutis ;
- horizons A et B indifférenciés montrant de profonds remaniements (culture et remblaiement) ;
- présence de traces d'hydromorphie (type (g) pseudogley) sans gradient avec la profondeur ;

Sondages T2, T4 et T5 :

- profondeur atteinte par la limite de tarière ;
- horizons typiques des sols bruns bien différenciés (A, B et B/L) ;
- présence de traces d'hydromorphie (type (g) pseudogley) dans l'horizon A sans gradient avec la profondeur ;
- absence de traces d'hydromorphie représentative dans l'horizon B ;
- absence d'eau libre jusqu'à 110cm en période haute hydrogéologique.

Expertise DDTM 22

Carte de localisation des sondages pédologiques et délimitation des zones humides.
Commune de TREDUDER
Parcelles B 765, 766 et 767




**PREFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires et de la mer

Saint-Brieuc, le **22 AVR. 2025**

Service environnement
Unité milieux aquatiques
Affaire suivie par : Benjamin CHARLES
Tél : 02-96-62-47-62
benjamin.charles@cotes-darmor.gouv.fr

Madame la présidente
SAGE Baie de LANNION
1 rue Monge
22307 LANNION Cedex

Objet : Parcelles B 765, 766 et 767 sur la commune de TREDUDER
P ; J : 1

Madame la présidente,

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H de Lannion-Trégor Communauté (LTC) un inventaire complémentaire des zones humides a été réalisé par la direction environnement, aménagement et économie agricole de LTC. Les propriétaires après consultation ont présenté des éléments contradictoires sur ces inventaires complémentaires.

A cet effet, vous avez sollicité mes services pour une expertise zone humide des parcelles B 765, 766 et 767 sur la commune de TREDUDER.

Lors de cette expertise réalisée le 15 avril 2025, Benjamin CHARLES agent de mes services, était accompagné de Madame Patricia LE GUEZIEC, Maire de la commune de TREDUDER, de l'adjoint aux travaux, de vous-même, Madame Annie BRAS-DENIS, Présidente de la CLE du SAGE Baie de Lannion, de Madame Gwenaëlle BRIANT, Directrice adjointe de la Direction Environnement, Aménagement et Economie Agricole de LTC et de Madame Lucie CHAUVIN en charge de la coordination du SAGE Baie de Lannion.

En pièce jointe, vous trouverez la carte de localisation des trois sondages pédologiques réalisés par mes services au niveau des zones contestées.

Sur les trois sondages, les traits rédoxiques apparaissent dans les 25 premiers centimètres, mais ne se prolongent pas au-delà.

En conséquence, les trois sondages (1, 2 et 3) réalisés ne présentant pas les caractéristiques d'une zone humide telle que définie dans l'arrêté du 24 juin 2008 modifié,

les parcelles B 765, 766 et 767 sur la commune de TREDUDER ne peuvent être qualifiées de zone humide.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de ma considération distinguée.

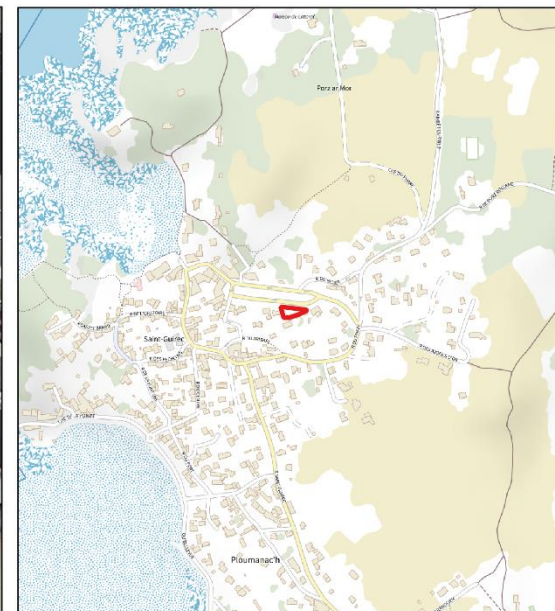
Benjamin CHARLES


Benjamin CHARLES
Agent de service

Modifications apportées dans le cadre du PLUi

Parcelle cadastrale
AD 142
Commune de
Perros-Guirec

Passage de la
modification
Pour avis le 26
septembre 2024
=> Report de la
validation afin que
le propriétaire
apporte des
éléments
d'expertise
complémentaire



- Cours d'eau (BCAE)
- Zones humides validées par les SAGE (BL et ATG)
- Proposition de modification de l'inventaire

Sondages pédologiques

- Caractéristiques de zones humides
- Non caractéristiques de zones humides
- Refus

Sources : Lannion-Trégor Communauté

Eléments apportés par la commune

RAPPORT

Etude réalisée le 16 janvier 2025 par le BE EGEO



Photographie de la parcelle AD142 depuis le parking Nord

5 sondages à la tarière ont été réalisés

5.2 CONTEXTE PEDOLOGIQUE

Les sondages effectués à la tarière à mains montrent la présence de sols remaniés, reposant sur le sol originel en place.

La saturation hydrique des sols a rendu délicate la réalisation des sondages, ainsi que leur interprétation.

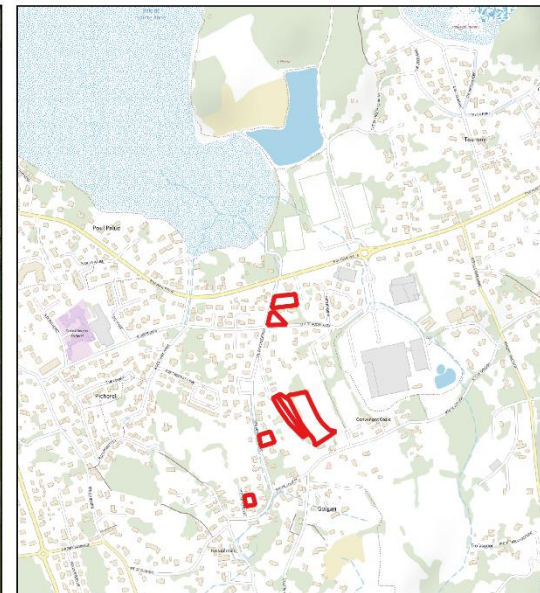
Rétention des eaux de ruissellement par le parking de Ploumanac'h => présence de plante hygrophile

Zone enclavée dans un tissu urbain dense
surface 435 m²

Modifications apportées dans le cadre du PLUi

Parcelle cadastrale
BK 2
Commune de
Trégastel

Passage de la
modification
Pour avis le 26
septembre 2024
=> Report de la
validation afin que
le propriétaire
apporte des
éléments
d'expertise
complémentaire



- Cours d'eau (BCAE)
- Zones humides validées par les SAGE (BL et ATG)
- Proposition de modification de l'inventaire

Sondages pédologiques

- Caractéristiques de zones humides
- Non caractéristiques de zones humides
- Refus

Sources : Lannion-Trégor Communauté

Éléments apportés par le propriétaire



Expertise DDTM 22

Saint-Brieuc, le **22 AVR. 2025**

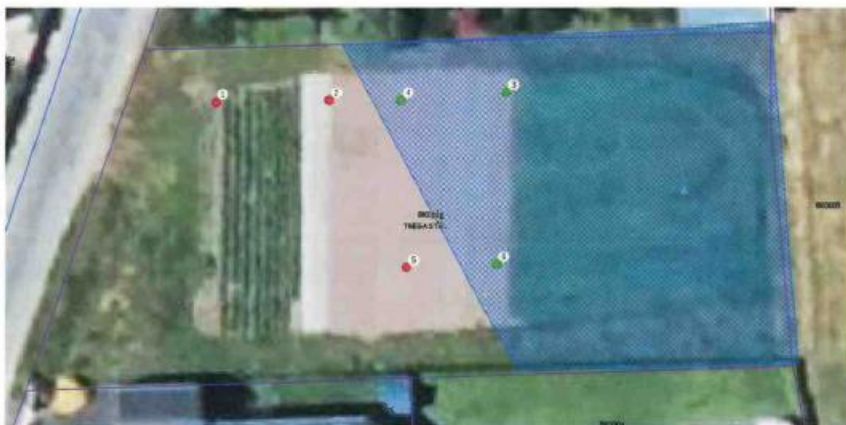
Service environnement
Unité milieux aquatiques
Affaire suivie par : Benjamin CHARLES
Tél : 02-96-62-47-62
benjamin.charles@cotes-darmor.gouv.fr

Madame la présidente
SAGE Baie de LANNION
1 rue Monge
22307 LANNION Cedex

Objet : Parcelles BK 2 sur la commune de TREGASTEL

P ; J : 1

Carte de localisation des sondages pédologiques et délimitation des zones humides.
Commune de TREGASTEL
Parcelle BK2



Madame la présidente,

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H de Lannion-Trégor Communauté (LTC) un inventaire complémentaire des zones humides a été réalisé par la direction environnement, aménagement et économie agricole de LTC. Les propriétaires après consultation ont présenté des éléments contradictoires sur ces inventaires complémentaires.

A cet effet, vous avez sollicité mes services pour une expertise zone humide de la parcelle BK 2 sur la commune de TREGASTEL.

Lors de cette expertise réalisée le 15 avril 2025, Benjamin CHARLES agent de mes services, était accompagné de Madame LE ROLLAND, propriétaire de la parcelle, de Monsieur Xavier MARTIN, Maire de la commune de TREGASTEL, de Madame Julie IANNACONE, DGS de TREGASTEL, de vous-même, Madame Annie BRAS-DENIS, Présidente de la CLE du SAGE Baie de Lannion, de Madame Gwenaëlle BRIANT, Directrice adjointe de la Direction Environnement, Aménagement et Economie Agricole de LTC et de Madame Lucie CHAUVIN en charge de la coordination du SAGE Baie de Lannion.

En pièce jointe, vous trouverez la carte de localisation des sondages pédologiques et la délimitation de la zone humide :

- Trois sondages (3, 4 et 6) présentent les caractéristiques d'une zone humide. En effet, les traits rédoxiques apparaissent dans les 25 premiers centimètres et se prolongent au-delà correspondant à la classe Vb du tableau du GEPPA (Arrêté Ministériel du 24 juin 2008 modifié).
- trois sondages (1, 2 et 5) ne présentant pas les caractéristiques d'une zone humide. Les traits rédoxiques apparaissent au-delà de 30 centimètres correspondant à la classe IVc du tableau du GEPPA.

Il est important de prendre en compte que de la parcelle présente un sol hydromorphe et que les aménagements ne doivent pas avoir d'impact direct ou indirect sur la zone humide effective via l'assèchement par rabattement de la nappe ou détournement des eaux l'alimentant.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

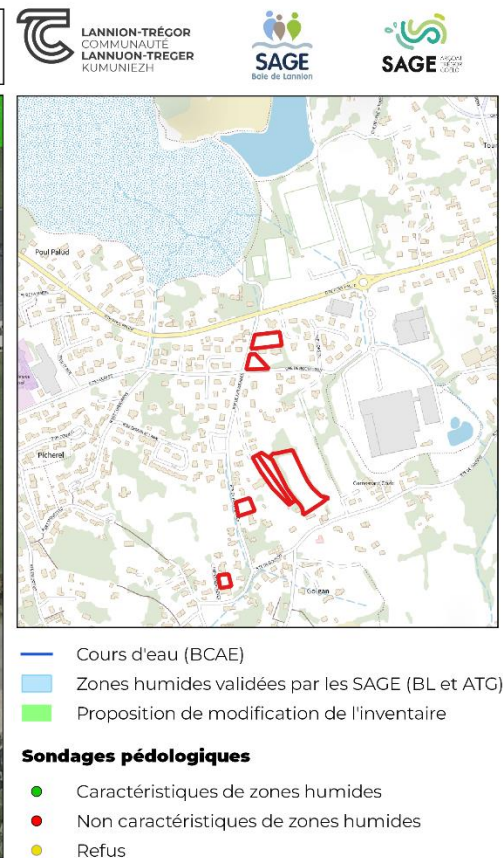
Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Modifications apportées dans le cadre du PLUi

Parcelle cadastrale
BK 285
Commune de Trégastel

**Passage de la modification
Pour avis le 26 septembre
2024**

=> Report de la validation
afin que le propriétaire
apporte des éléments
d'expertise
complémentaire



Eléments apportés par le propriétaire

Courrier en date du 20 décembre 2024 adressé au Président de Lannion-Trégor Communauté
Courrier en date du 20 décembre 2024 adressé au Maire de Trégastel

Etude de délimitation de zone humide par le cabinet GREUZAT

- 5 sondages pédologiques réalisés le 29 novembre 2024 ne présentant pas de caractéristique de zones humides
- Inventaire floristique non caractéristique de zones humides (5 placettes floristiques) réalisé le 29 novembre 2024

Recours gracieux déposé
auprès de la commune de
Trégastel qui avait délivré un
CU en octobre 2024 car terrain
en ZH



Expertise DDTM 22

Saint-Brieuc, le **22 AVR. 2025**

Service environnement
Unité milieux aquatiques
Affaire suivie par : Benjamin CHARLES
Tél : 02-96-62-47-62
benjamin.charles@cotes-darmor.gouv.fr

Madame la présidente
SAGE Baie de LANNION
1 rue Monge
22307 LANNION Cedex

Objet : Parcelles BK 285 sur la commune de TREGASTEL
P ; J : 1

Carte de localisation des sondages pédologiques et délimitation des zones humides.
Commune de TREGASTEL
Parcelle BK285



Expertise ZH
zh_sage_baiedelannion
ZH inventaire complémentaire

Madame la présidente,

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H de Lannion-Trégor Communauté (LTC) un inventaire complémentaire des zones humides a été réalisé par la direction environnement, aménagement et économie agricole de LTC. Les propriétaires après consultation ont présenté des éléments contradictoires sur ces inventaires complémentaires.

A cet effet, vous avez sollicité mes services pour une expertise zone humide de la parcelle BK 285 sur la commune de TREGASTEL.

Lors de cette expertise réalisée le 15 avril 2025, Benjamin CHARLES agent de mes services, était accompagné de Maître Christelle PASQUET, Commissaire de Justice, représentant de Monsieur Joseph GAUTIER, propriétaire de la parcelle, de Monsieur Xavier MARTIN, Maire de la commune de TREGASTEL, de Madame Julie IANNAONE, DGS de TREGASTEL, de vous-même, Madame Annie BRAS-DENIS, Présidente de la CLE du SAGE Baie de Lannion, de Madame Gwenaëlle BRIANT, Directrice adjointe de la Direction Environnement, Aménagement et Economie Agricole de LTC et de Madame Lucie CHAUVIN en charge de la coordination du SAGE Baie de Lannion.

En pièce jointe, vous trouverez la carte de localisation des sondages pédologiques et la délimitation de la zone humide :

- Six sondages (1, 2, 3, 4, 7 et 8) présentent les caractéristiques d'une zone humide. En effet, les traits rédoxiques apparaissent dans les 25 premiers centimètres et se prolongent au-delà correspondant à la classe Vb du tableau du GEPPA (Arrêté Ministériel du 24 juin 2008 modifié).
- Deux sondages (5 et 6) ne présentant pas les caractéristiques d'une zone humide. Les traits rédoxiques apparaissent au-delà de 30 centimètres correspondant à la classe IVc du tableau du GEPPA.

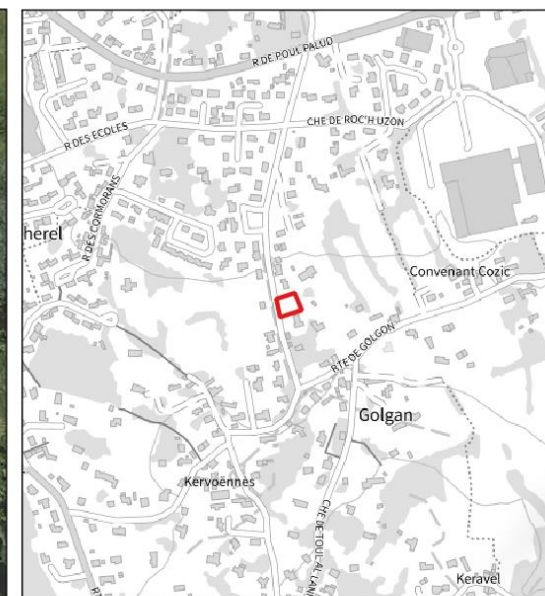
Il est important de prendre en compte que de la parcelle présente un sol hydromorphe et que les aménagements ne doivent pas avoir d'impact direct ou indirect sur la zone humide effective via l'assèchement par rabattement de la nappe ou détournement des eaux l'alimentant.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Modifications apportées dans le cadre du PLUi

Parcelle cadastrale
BK 245
Commune de Trégastel



- Cours d'eau (BCAE)
- Zones humides validées par les SAGE (BL et ATG)
- Proposition de modification de l'inventaire

Sondages pédologiques

- Caractéristiques de zones humides
- Non caractéristiques de zones humides
- Refus

Sources : Lannion-Trégor Communauté

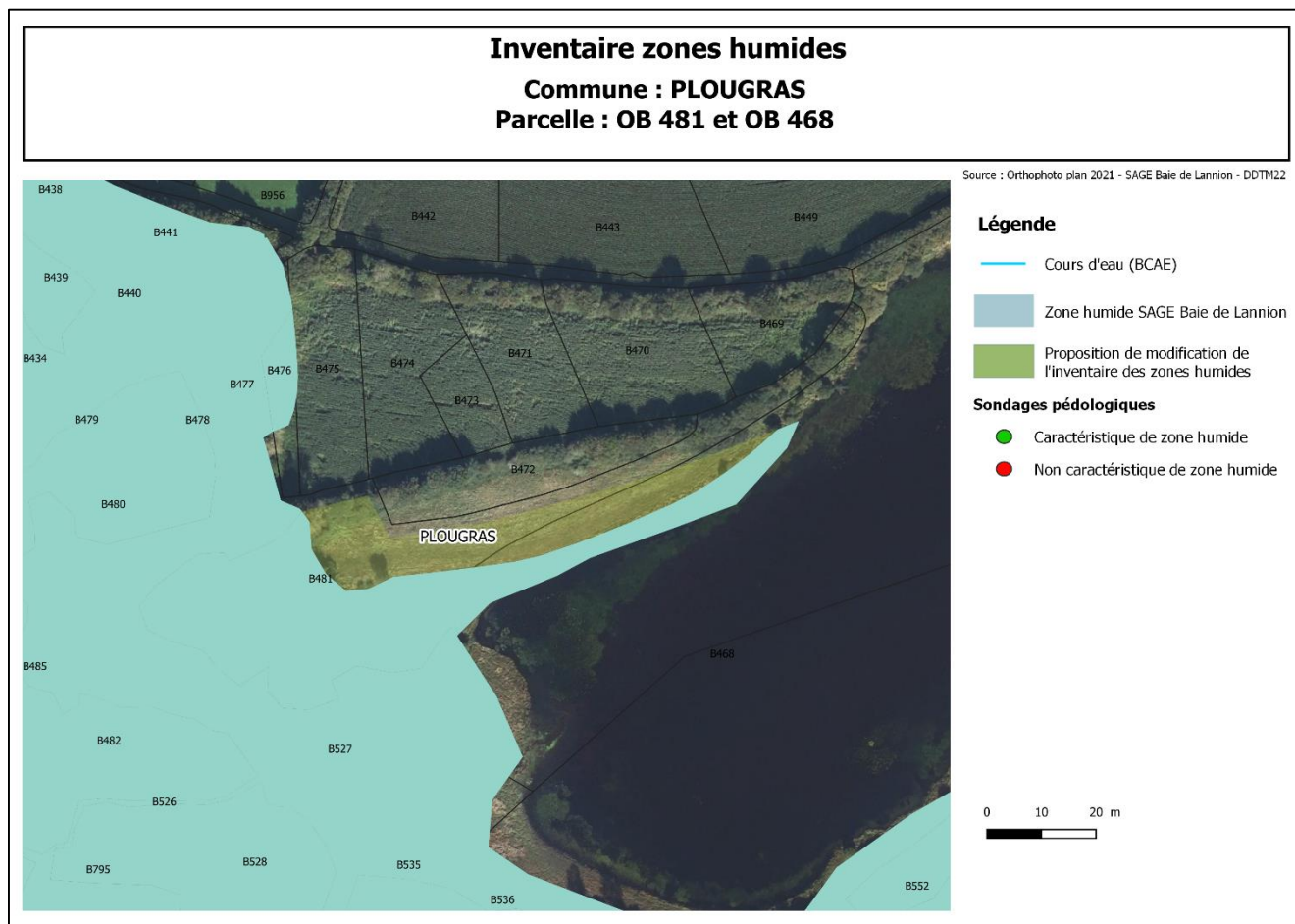
Modifications apportées dans le cadre d'une convention MAEC



Parcelles cadastrales OB 481- OB 468

Commune de Plougras

Expertise service milieux aquatiques LTC le 30/04/2025

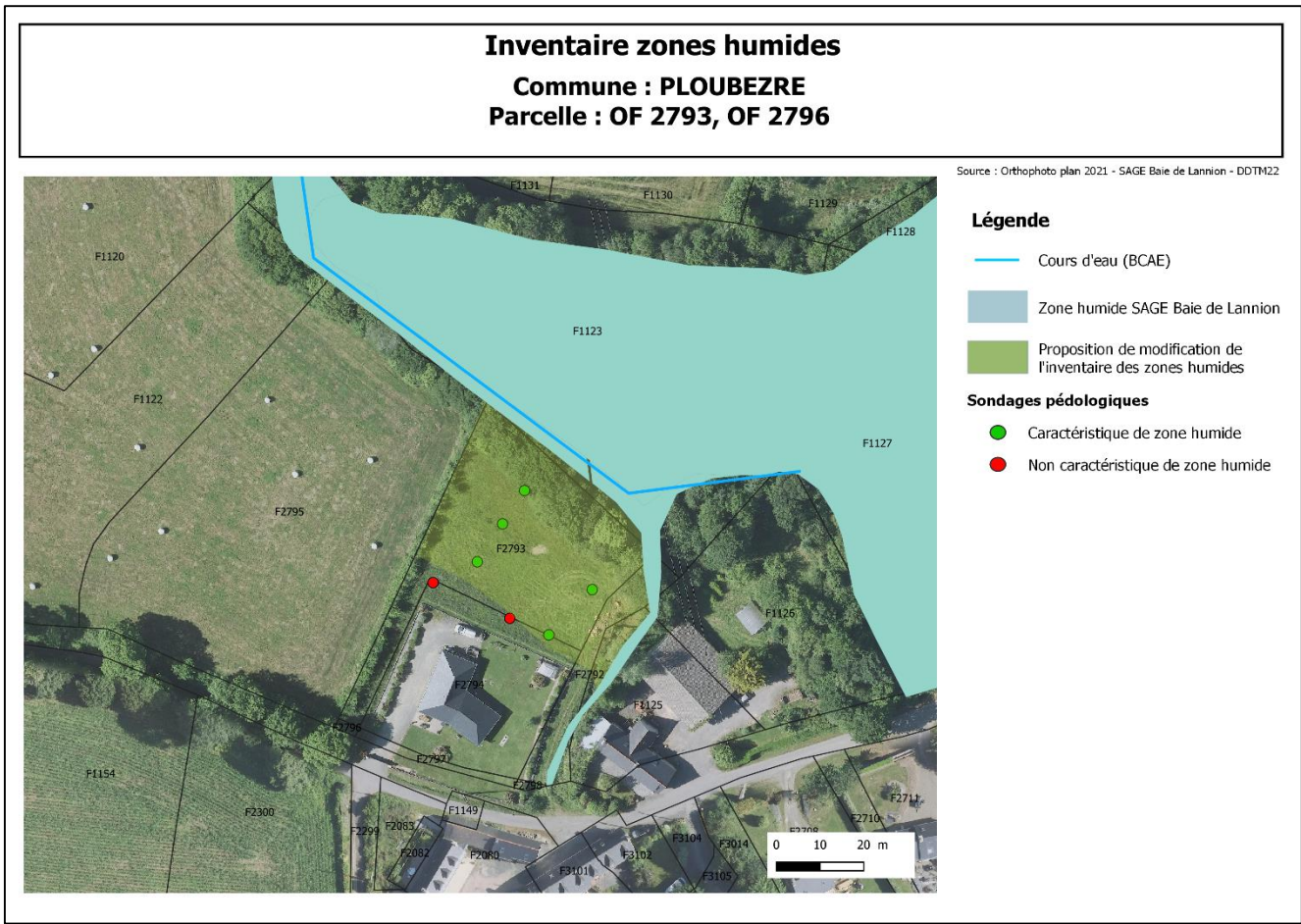


Retrait ZH



Modifications apportées / instruction d'une demande de certificat d'urbanisme

Parcelles cadastrales OF 2793 et OF 2796
Commune de Ploubezre
Expertise réalisée par le service milieux aquatiques LTC le 17/04/2025

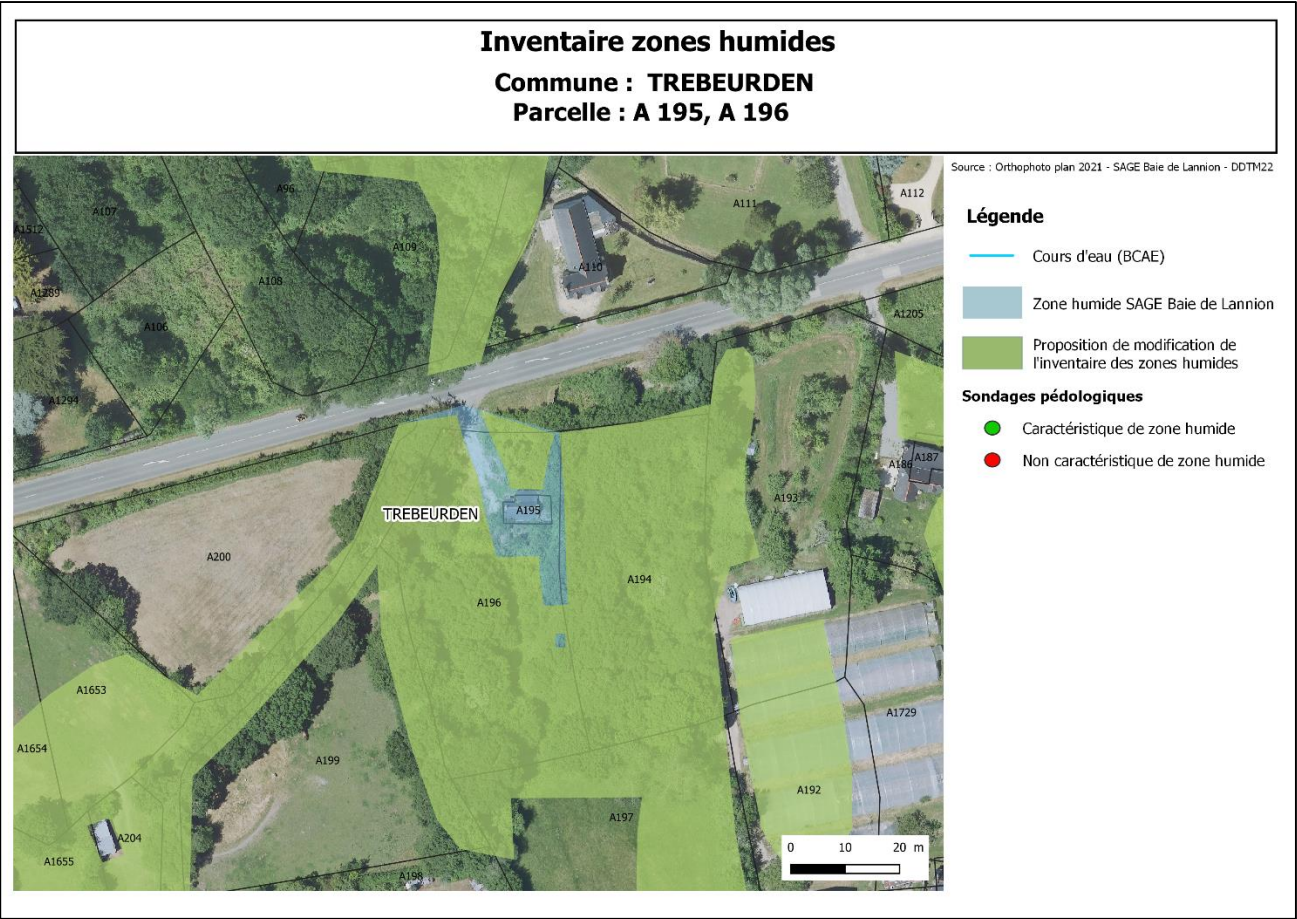


Ajout ZH



Modifications apportées / instruction d'une demande de certificat d'urbanisme

Parcelles cadastrales A 195 et A 196
Commune de Trébeurden
Expertise réalisée par le service milieux aquatiques LTC le 21/05/2025



Retrait ZH

- Zone remblayée parking
- ANC existant



Modifications apportées / instruction d'une demande de certificat d'urbanisme

Parcelles cadastrales OA 126 et OA 127

Commune de Trébeurden

Expertise réalisée par le service milieux aquatiques LTC le 29/04/2025

Inventaire zones humides

Commune : TREBEURDEN

Parcelle : OA 126 et OA 127

Ajout ZH



Source : Orthophoto plan 2021 - SAGE Baie de Lannion - DDTM22

Légende

- Cours d'eau (BCAE)
- Zone humide SAGE Baie de Lannion
- Proposition de modification de l'inventaire des zones humides

Sondages pédologiques

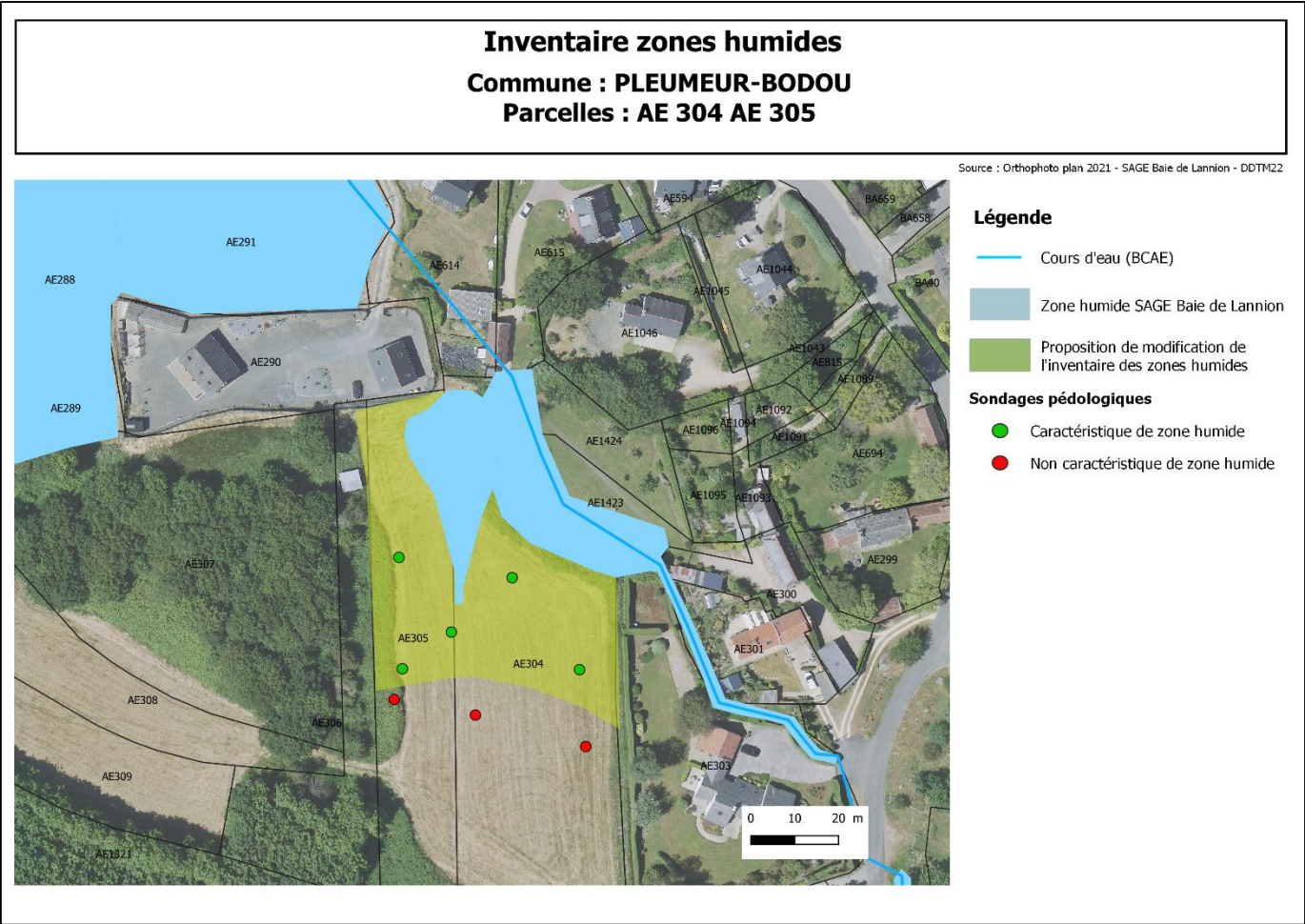
- Caractéristique de zone humide
- Non caractéristique de zone humide



Modifications apportées / instruction d'une demande de certificat d'urbanisme

Parcelles cadastrales AE 304 AE 305
Commune de Pleumeur-Bodou
Expertise réalisée par le service milieux aquatiques LTC le 03/04/2025

Ajout ZH





Modifications apportées / instruction d'une demande de certificat d'urbanisme

Parcelle cadastrale BH 33

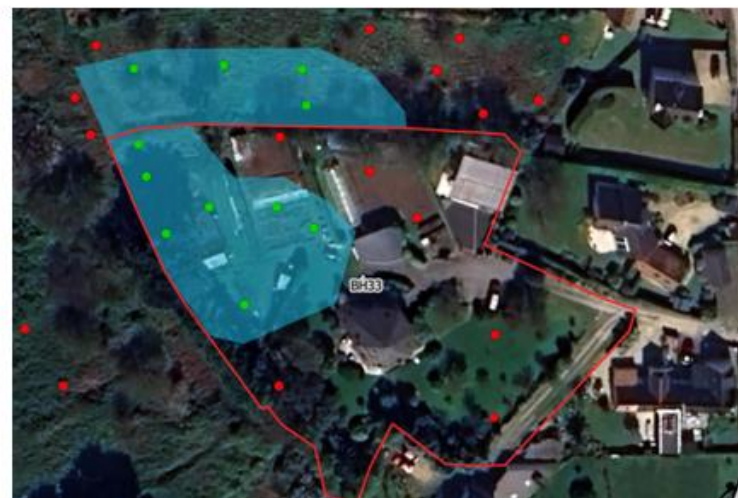
Commune de Trégastel

Expertise réalisée par le service milieux aquatiques LTC le
8/04/2025

Ajout ZH



APRES





Modifications apportées / instruction d'une demande de certificat d'urbanisme

Parcelle cadastrale AE 110

Commune de Pleumeur-Bodou

Expertise réalisée par le service milieux aquatiques LTC le 17/04/2025

Ajout ZH



APRES



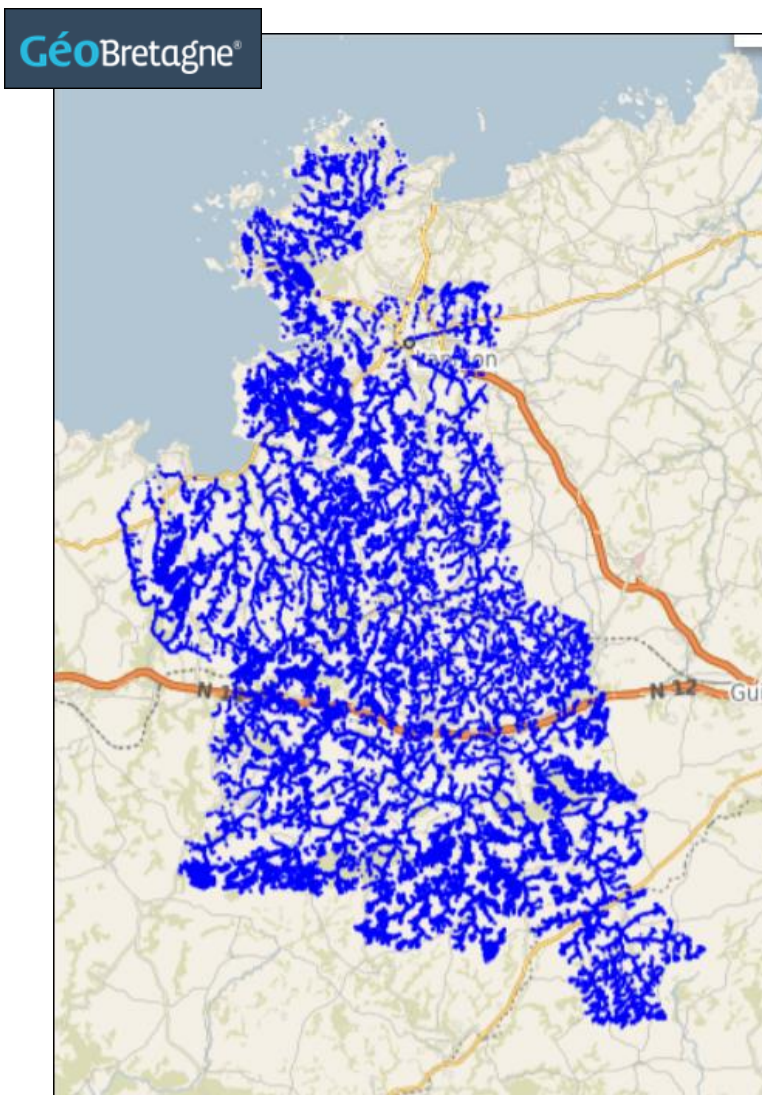
Base de données « inventaires des zones humides »

- Validée en Commission Locale de l'Eau le 23 avril 2021

Cf. avis de la CLE « Décision N°CLE2021-01 »

- Base de données **consultable et téléchargeable** depuis la plateforme GEOBRETAGNE / lien sur le site internet du SAGE BL - <https://www.sage-baie-lannion.fr/observatoire-de-leau/>
- Actualisation** de la base de données prévue deux fois par an (mars/novembre)

Actualisée : août 2021, janvier 2022, juillet 2022
Dernière actualisation : janvier 2025





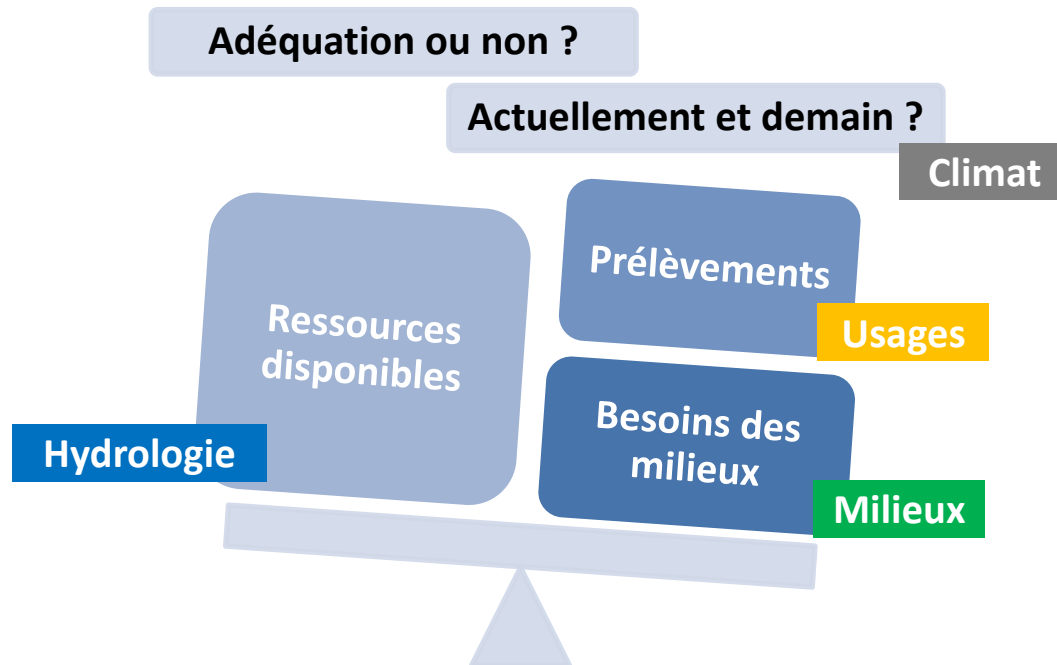
État d'avancement de la consultation des entreprises pour la poursuite de l'étude portant sur les analyses "Hydrologie, Milieux, Usages et Climat"

Etude HMUC : objectifs et contenu



Assurer un partage équilibré et concerté de la **ressource en eau** pour les différents **usages**, en tenant compte des **besoins des milieux**, dans un contexte de **changement climatique**

→ Analyse **H-M-U-C**



Etude HMUC : objectifs et contenu

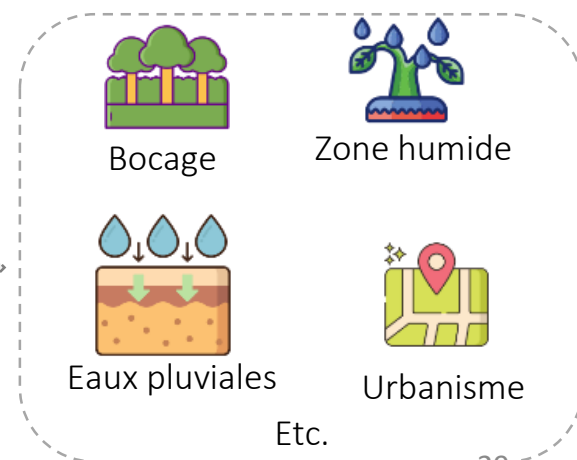


Assurer un partage équilibré et concerté de la **ressource en eau** pour les différents **usages**, en tenant compte des **besoins des milieux**, dans un contexte de **changement climatique**

→ Analyse **H-M-U-C**

Cette analyse doit permettre d'identifier des secteurs en tension, aujourd'hui et/ou demain, pour :

- Connaître et mieux répartir les « volumes prélevables »
- Adapter les conditions de prélèvements (volumes, périodes,...)
- Agir sur l'ensemble des leviers favorisant le stockage de l'eau dans le milieu - *dès maintenant !*



Consultation des entreprises Poursuite de l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat) :

=> *Cahier des charges consultable à partir de ce lien :*

https://www.sage-baie-lannion.fr/wp-content/uploads/2025/01/CCTP_SAGEBL_etudeHMUC_hydro-et-milieux.pdf

- **LOT 1 : Reconstitution de l'hydrologie influencée et désinfluencée => Entreprise ANTEA retenue pour un montant de 43 944€ TTC**
- **LOT 2 : Diagnostic des besoins en eau des milieux aquatiques : acquisition et partage des connaissances (volet «Milieux» des analyses HMUC) => Entreprise FISH PASS retenue pour un montant de 93 386 € TTC**

Soit un total de 137 330€ TTC (2025/2026)

Etat d'avancement

Plan de financement prévisionnel (sous réserve de l'accord des partenaires financiers)

	Taux	Montants prévisionnels
Agence de l'eau Loire-Bretagne	60%	82 398
Conseil Régional de Bretagne	20%	27 466
Autofinancement local (50% EPCI et 50% producteurs d'eau)	20%	27 466

dont :		
EPCI		
Lannion-Trégor Communauté	40,25%	11 056
Guingamp Paimpol Agglomération	8,55%	2 349
Morlaix Communauté	1,19%	328
Producteurs EAU POTABLE		
Lannion-Trégor Communauté	38,07%	10 455
An Dour (Morlaix Communauté)	1,20%	329
Guingamp Paimpol Agglomération	2,12%	583
Syndicat mixte Goas Koll/ Traou Long	8,61%	2 366

Calendrier :

- ✓ Demande de subvention en cours d'instruction (AELB et CRB)
- ✓ Notification des marchés dès la réception des accords d'accompagnement financier de l'AELB (fin juin, début juillet)
- ✓ COPIL de lancement en septembre 2025
- ✓ Durée étude 18 mois



Actualités et questions diverses

Accompagnements financiers du programme SAGE BL - 2025

En partie

	Cellule animation et coordination	Cellule d'animation (hors GPA)	Communication	Analyses qualité eau de surface	Etude bilan besoins/ressources (volet Milieux)	cotisation APPCB
Agence de l'eau Loire-Bretagne	70% du forfait	70% du forfait	50% 	50% 	60%	
Conseil départemental 22	(reste <10%)	(reste <10%)		30%		
Conseil régional Bretagne			20%		20%	
Autofinancement local (50% EPCI et 50% producteurs d'eau)	20%	20%	30%	20%	20%	100%

Accompagnements financiers du programme SAGE BL - 2025

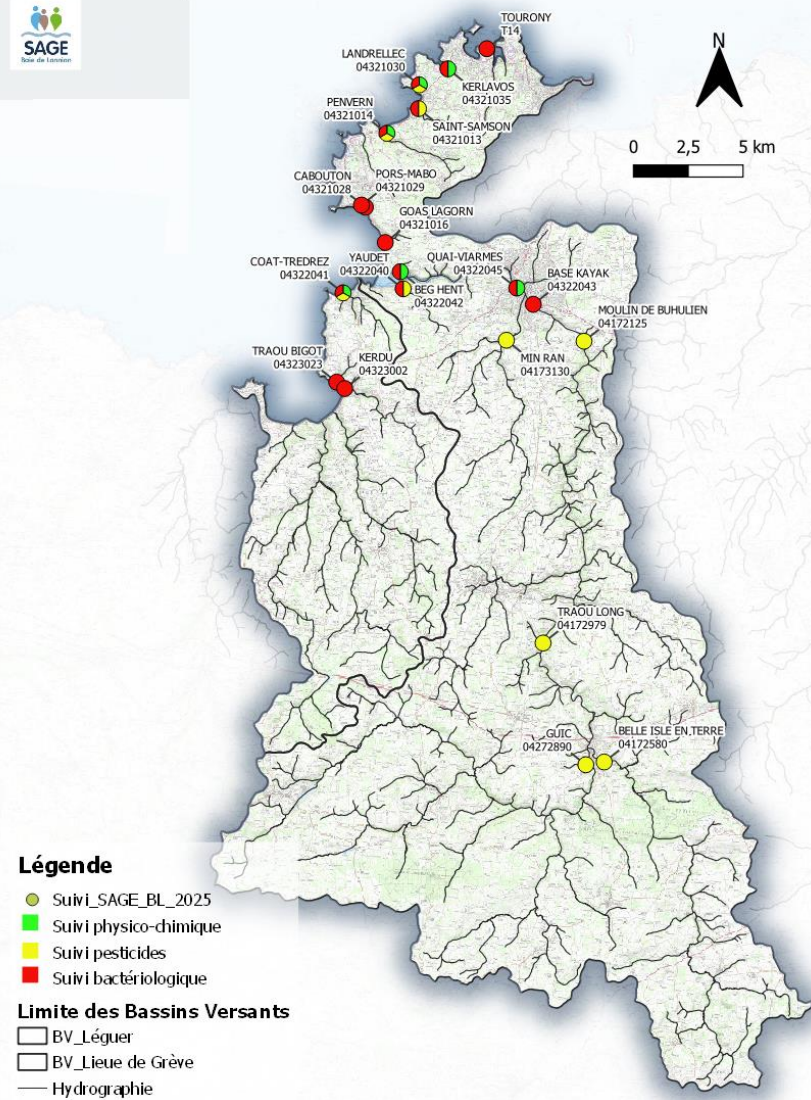
		Etude - Analyses suivi de la qualité des eaux
Prévisionnel dépenses et plan de financement SAGE Baie de Lannion - PROG 2025		9 076 € TTC
Agence de l'eau Loire-Bretagne	50,00%	4 538
CD 22	30,00%	2 723
Autofinancement local	20,00%	1 815
EPCI		
Lannion-Trégor Communauté	40,2%	730
Guingamp Paimpol Agglomération	8,6%	155
Morlaix Communauté	1,2%	22
Producteurs EAU POTABLE		
Lannion-Trégor Communauté	38,1%	691
An Dour (prise d'eau Guic)	1,2%	22
Guingamp Paimpol Agglomération (prises d'eau de Belle-Isle-en-Terre et de Louargat)	2,1%	39
Syndicat mixte Goas Koll/ Traou Long	8,6%	156

Déjà réalisées :

- 5 campagnes suivis bactério et physico-chimique
- 1 campagne phyto

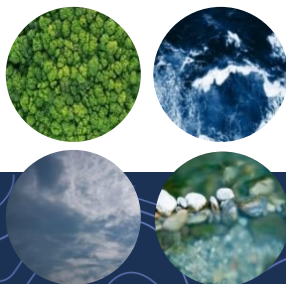


Suivi de la qualité des eaux de surface du SAGE Baie de Lannion Localisation des points de suivi en 2025





Résultats 2025 des suivis SAGE

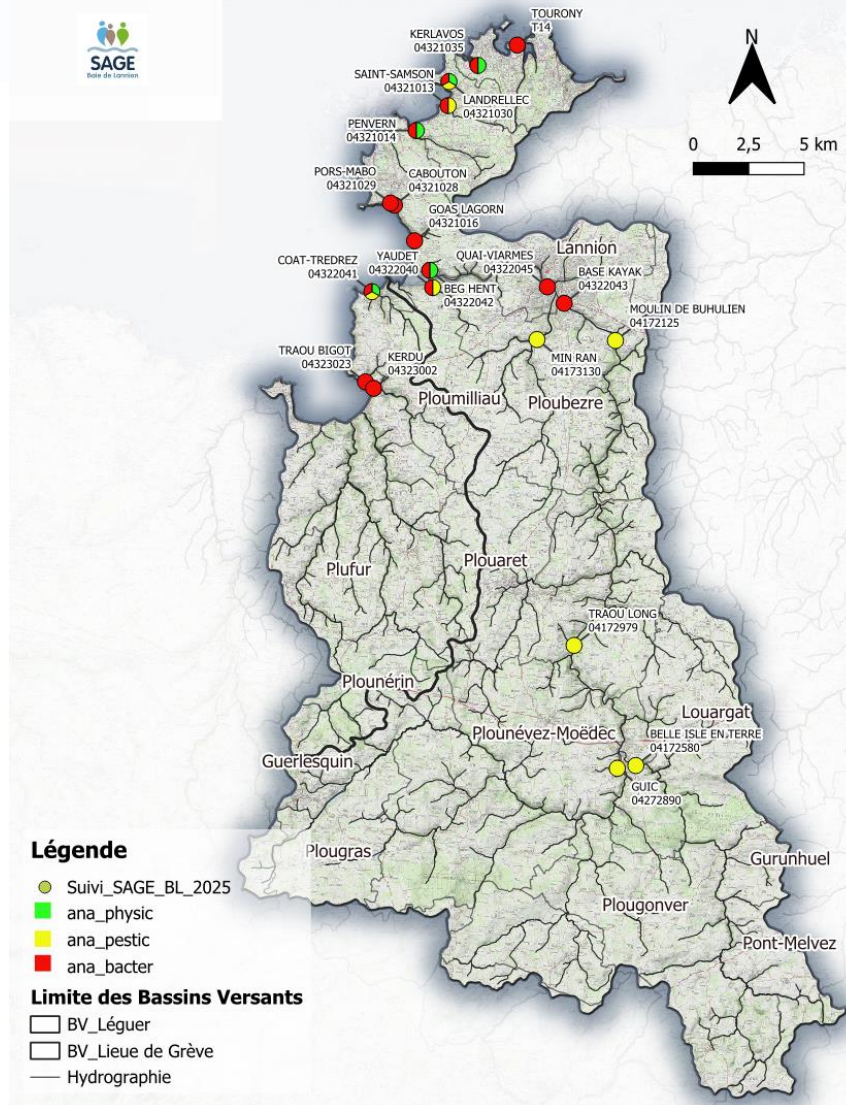


**Analyses de la qualité des eaux de
surface sur le périmètre du SAGE Baie
de Lannion**

Avril 2024



Suivi de la qualité des eaux de surface du SAGE Baie de Lannion Localisation des points de suivi en 2025



Carte : Localisation des points de suivi de la qualité des eaux de surface – programme 2025 SAGE Baie de Lannion

Campagne – analyse paramètre E.coli /100 ml(bactério)

Date	Pluie veille (mm)	Pluie jour J (mm)	ROSCOAT 04321018	KERDU 04323002	TRAOU BIGOT 04323023	COAT TREDREZ 04322041	YAUDET 04322040	BEG HENT 04322042	VIARNES 04322045	BASE KAYAK 04322043
21/01/2025*	0,2	1,2	NC	78	78	1400	38	810*	540*	4000*
12/02/2025	0	0	120	38	160	840	250	160	340	160
26/03/2025	0	0,2	120	120	160	200	38	650	800	700
27/03/2025*	0,2	0,2	NC					120*	840*	840*
24/04/2025	0,4	0	400	160	38	540	160	520	1500	300

Date	Pluie veille (mm)	Pluie jour J (mm)	GOAS LAGORN 04321016	CABOUTON 04321028	PORS MABO 04321029	PENVERN 04321014	SAINT SAMSON 04321013	LANDRELLEC 04321030	KERLAVOS 04321035	TOURONY T14
21/01/2025*	0,2	1,2	38	78	38	160	160	410	650	38
12/02/2025	0	0	78	38	38	390	160	120	120	160
26/03/2025	0	0,2	38	38	38	3800	78	200	210	38
27/03/2025*	0,2	0,2	NC							
24/04/2025	0,4	0	38	250	2900	78	78	520	460	17000

⇒ Dépassement concentration (qualité eau baignade 500 E.coli/100 ml)

*: Prélèvements effectués par le service Eau/Assainissement dans le cadre du suivi Milieu STEP

Campagne – analyse paramètre Physico-Chimique

➡ Paramètre Nitrate

(<50mg/L)

Date	BASE KAYAK 04322043	VIARNES 04322045	BEG HENT 04322042
21/01/2025*	23*	23*	14*
12/02/2025	NC		8,1
26/03/2025	NC		8,8
27/03/2025*	23	23	2,7
24/04/2025	NC		9,5

* => Prélèvements effectués par le service assainissement

➡ Paramètre Phosphore total (<0,2mg/L)

Date	LANDRELLEC 04321030	KERLAVOS 04321035	COAT TREDREZ 04322041	PENVERN 04321014	BASE KAYAK 04322043	VIARNES 04322045	BEG HENT 04322042
21/01/2025*	0,0728	0,17	0,221	0,106	0,043*	0,0407*	0,05*
12/02/2025	0,09	0,0733	0,147	0,122			0,116
26/03/2025	0,11	0,0912	0,169	0,124	NC		0,202
27/03/2025*	NC				0,0575*	0,0586*	0,05
24/04/2025	0,11	0,104	0,184	0,321	NC		0,123

Analyses produits phytosanitaires par temps de pluie (> 10 mm en 24 h) Campagnes 2023/2024/2025

RAPPEL : Disposition 8 SAGE Baie de Lannion
Ne pas dépasser 0,1 µg/l pour une molécule et 0,5 µg/l pour l'ensemble des molécules détectées

Date	Moulin de Buhulien	Guic	Belle Isle en Terre	Traou Long	Min Ran	Saint Samson	Landrellec	Yaudet	Coat Tredrez
	04172125	04172580	04172890	04172979	04173130	04321013	04321030	04322040	04322041
24/03/2023	0,45	0,425	0,43	0,4	0,315	0,455	0,12	0,57	0,555
20/06/2023	0,655	0,665	0,68	0,76	1,185	0,58	1,17	12,81	0,69
01/08/2023	0,61	0,505	0,435	0,46	0,61	0,565	0,35	6,16	0,84
21/09/2023	0,59	0,59	0,515	0,495	0,975				
27/11/2023	0,615	0,635	0,6	0,665	0,475				
28/03/2024	0,66	0,635	0,77	0,955	0,755	0,64	0,16	1,005	0,56
09/09/2024	0,615	0,62	0,33	0,385	0,525			0,715	0,415
25/11/2024	0,395	0,325	0,295	0,33	0,795	0,51	1,475	0,495	0,64
27/05/2025	0,585	0,555	0,68	0,725	1,155	0,495	0,18	5,25	0,34

Liste détaillée des molécules détectées par station

Date	Molécules phytosanitaires	Moulin de Buhulien	Guic	Belle Isle en Terre	Traou Long	Min Ran	Saint Samson	Landrellec	Yaudet	Coat Tredrez
		04172125	04172580	04172890	04172979	04173130	04321013	04321030	04322040	04322041
27/05/2025	2,4-MCPA								0,11	
	AMPA							0,09		
	Atrazine déséthyl			0,02	0,02	0,02			0,02	
	Azoxystrobine			0,025	0,02				0,02	
	Bentazone								0,645	
	Chloridazone méthyl desph								0,025	
	Chlortoluron	0,04								
	Dichlorprop								0,02	
	Diméthachlore CGA 354742						0,03			
	Diméthénamide	0,04		0,07	0,105				0,04	
	Diméthénamide ESA								0,025	
	Dinoterbe	0,02								
	Diuron							0,02		
	Ethofumésate								0,785	
	Fluopyram								0,025	
	Fluroxypyr								0,44	
	Glyphosate					0,07		0,05	0,04	
	Imazamox								0,145	
	Mécoprop								0,025	
	Mésotrione								0,04	
	Métamitron								1,295	
	Metamitron desamino								0,61	
	Métazachlore ESA	0,075	0,09	0,095	0,1				0,09	0,04
	Metolachlor ESA	0,36	0,4	0,41	0,425	0,96	0,345		0,205	0,21
	Metolachlor OXA								0,045	
	Métolachlore								0,025	
	Métolachlore NOA 413173	0,02	0,025	0,02	0,02	0,055	0,06		0,04	0,065
	Metsulfuron méthyle								0,03	
	Nicosulfuron ASDM	0,03	0,04	0,04	0,035	0,03	0,06	0,02	0,025	0,025
	Phenmédiaphame								0,115	
	Prosulfocarbe								0,065	
	Prothioconazole desthio								0,045	
	Tébuconazole								0,255	
	Triclopyr					0,02				

Analyses produits phytosanitaires par temps de pluie (> 10 mm en 24 h) Campagnes 2023/2024

RAPPEL : Disposition 8 SAGE Baie de Lannion

Ne pas dépasser 0,1 µg/l pour une molécule et 0,5 µg/l pour l'ensemble des molécules détectées

Date	Molécules phytosanitaires	Moulin de Buhulien 04172125	Guic 04172580	Belle Isle en Terre 04172890	Traou Long 04172979	Min Ran 04173130	Saint Samson 04321013	Landrelec 04321030	Yaudet 04322040	Coat Tredrez 04322041
24/03/2024	Métolachlore ESA	0,34	0,28	0,31	0,28	0,18	0,15		0,23	0,19
20/06/2023	AMPA					0,06		0,24	0,13	0,19
	Bentazone								0,17	
	Dicamba								0,50	
	Dimethamid								4,50	
	DmetamiESA								0,40	
	DmetamiOXA								0,22	
	Fluxapyro								0,39	
	Glyphosate		0,03			0,15		0,69	0,78	0,12
	Mécoprop					0,04		0,03	0,13	
	Mésotrione					0,03			0,15	
	Métazachlore ESA	0,1	0,09	0,12	0,12	0,04				0,11
	Métolachlore					0,13			0,12	
	Métolachlore ESA	0,48	0,47	0,45	0,54	0,28	0,06		0,21	0,17
	Métolachlore NOA	0,03	0,02	0,2	0,02	0,03	0,1		0,04	0,06
	Nicosulfuron ASDM	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,07		0,33	
	Terbuthylazine hydroxy			0,05	0,03	0,03	0,02		2,84	
	Triclopyr					0,09		0,02	0,68	
01/08/2023	Métolachlore ESA	0,025	0,35	0,305	0,345	0,355			12,30	
	Nicosulfuron ASDM	0,425	0,035	0,03	0,03	0,04				
21/09/2023	Mécoprop					0,24				
	Métolachlore ESA	0,425	0,445	0,385	0,36	0,265				
27/11/2023	Métolachlore ESA	0,41	0,35	0,395	0,35	0,41				
28/03/2024	Chlortoluron	0,09	0,03	0,185	0,47	0,11			0,175	0,025
	Fluroxypyr	0,02		0,025	0,02	0,155				
	Glyphosate	0,04		0,04		0,06		0,09	0,25	0,09
	Métolachlore ESA	0,035	0,325	0,38	0,335	0,265	0,285		0,2	0,245
	Métolachlore NOA	0,345		0,025	0,025	0,03	0,055		0,035	0,055
	Prosulfocarbe		0,155							
09/09/2024	AMPA					0,05			0,05	0,15
	Bentazone					0,02			0,105	
	Métolachlore ESA	0,445	0,46	0,22	0,245	0,29			0,21	0,15
	Diuron							1,3		
25/11/2024	Métolachlore ESA	0,19	0,17	0,165	0,19	0,265	0,11		0,17	0,29
	Métolachlore NOA	0,025	0,025	0,02	0,02	0,07	0,045		0,05	0,115
	Triclopyr						0,12			

Objectif de la réunion :

Présentation du calendrier à venir de la mise en place de la phase réglementaire de l'arrêté ZSCE.

Diaporama (à venir)

Guide méthodologique – Création ou extension de stockage d'eau – DREAL Bretagne

Présentation du projet de guide – DREAL Bretagne
le 21/05/2025

Sollicitation pour avis technique pour mi-juillet /
pas de sollicitation officielle de la CLE

Proposition :

- Formulation d'un avis de la CLE lors de la séance du 27 juin 2025
- Recueil des premiers avis et envoi d'une proposition d'avis pour le 17 juin en préparation de la CLE

➤ **TELECHARGER LE PROJET DE GUIDE (version 09/05/2025)**

<https://www.sage-baie-lannion.fr/wp-content/uploads/2025/05/Guide-methodo-retenue-eau-DREAL-version-09052025-et-annexes.pdf>



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Version projet du 09/05/2025



DREAL Bretagne / Service Patrimoine Naturel / Division Eau

Date : 09/05/25



Elaboration de la stratégie du schéma départemental d'alimentation en eau potable des Côtes d'Armor (SDAEP22)

Suite au comité de pilotage du 28 février 2025, organisation de plusieurs temps de travail :

- GT Préservation de la qualité des eaux 17/05/2025
- GT Disponibilité de la ressource 27/05/2025
- GT Sobriété collective des usages 27/05/2025
- COTECH 24 juin 2025

Retours sur les groupes de travail SDAEP22

GT Préservation de la qualité des eaux 17/05/2025

En résumé de ce premier groupe de travail,

- le SDAEP22 a présenté l'état de la qualité de la ressource en eau aux différentes prises d'eau sur les Côtes d'Armor (paramètres pesticides et nitrates).
- Ont été abordés la question de la pertinence ou non des métabolites de pesticides



Puis, le SDAEP22 a lancé un débat sur les axes à prioriser dans la stratégie du futur schéma, à savoir :

- Faut-il équiper les usines de potabilisation pour respecter les normes de qualité de l'eau destinée à la consommation humaine et pour anticiper les nouvelles molécules pertinentes ? *(possibilité de bascule des molécules non pertinentes en pertinente, apparition de nouvelles molécules plutôt hydrophiles difficiles à traiter...)*
- Faut-il mettre des actions préventives sur les périmètres de protection de captage pour limiter les risques de pollution des eaux ? *(notamment les PPC des prises d'eau souterraine)*
- Faut-il améliorer les connaissances (reliquats pesticides) pour anticiper la présence de molécules qui pourront être retrouvées dans les eaux dans les années à venir *(effet de l'impact du changement climatique, vidange des nappes souterraines... Certaines molécules interdites depuis de nombreuses années ont été détectées dans les eaux.)*

Les membres du groupe de travail ont validé les trois pistes de travail.

Il a été proposé que le SDAEP22 sollicite la DRAAF pour participer aux réflexions pour l'élaboration du futur schéma des structures des exploitations agricoles (acquisition des parcelles agricoles en PPC).

Retours sur les groupes de travail SDAEP22

GT Disponibilité de la ressource 27/05/2025

En résumé de ce premier groupe de travail,

- le SDAEP22 a rappelé les limites de la sécurisation de l'alimentation en eau potable :

Infrastructures limitantes

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

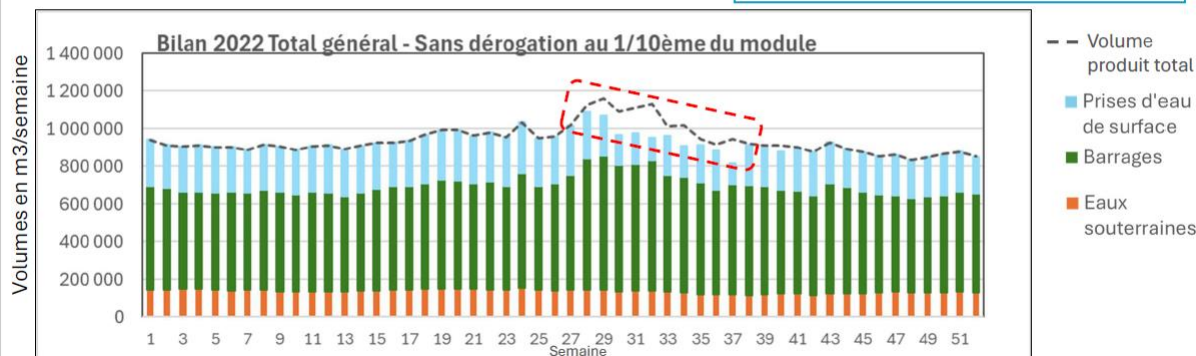
Ressource en eau brute limitante

- Il a été présenté le volume d'eau qui n'aurait pas pu être produit en 2022 sans dérogation du débit réservé 10^{ème} du module

En 2022, l'alimentation en eau potable a été maintenue pour tous les usagers, mais en prélevant 8% des ressources d'eaux superficielles en rivière au-delà des débits réservés des cours d'eau:

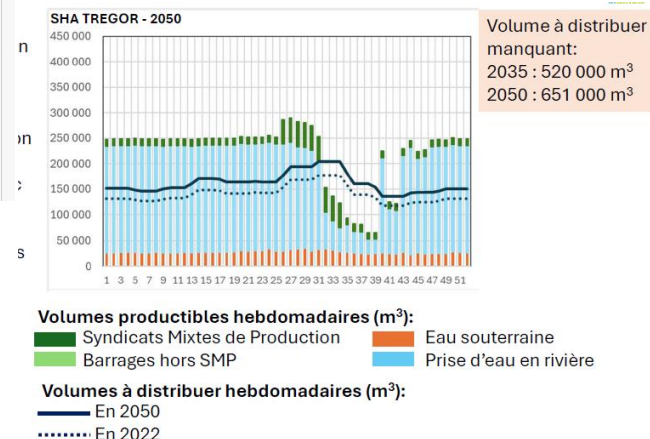
- 958 500 m³ ont été produits** en-dessous des débits réservés (11 400 m³/j moyen sur 12 semaines)

Comparaison: Usine de Kérano (Guingamp),
Capacité nominale de 6000 m³/j

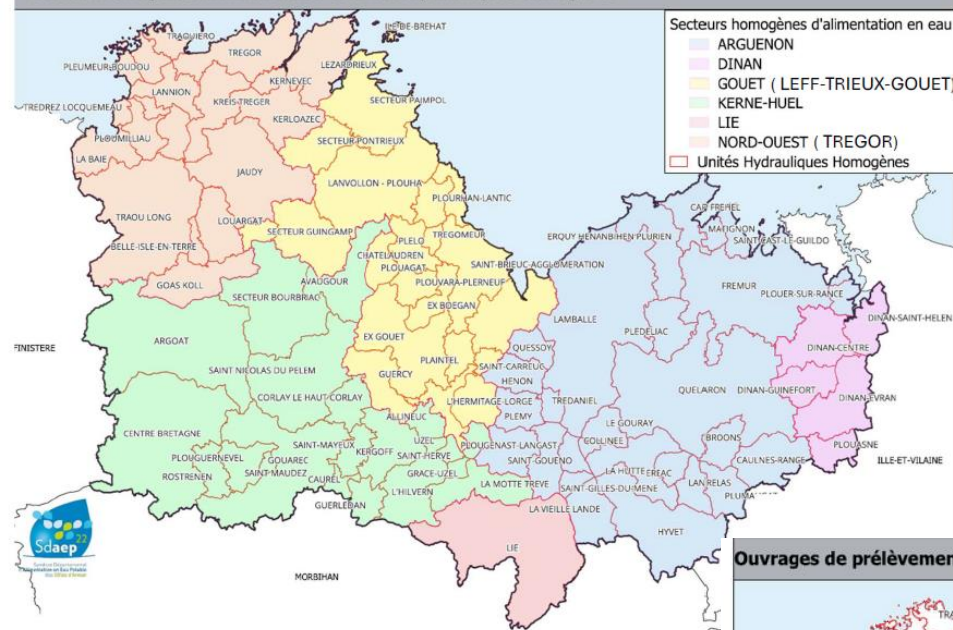


- Des projections ont été réalisées à horizon 2035 et 2050

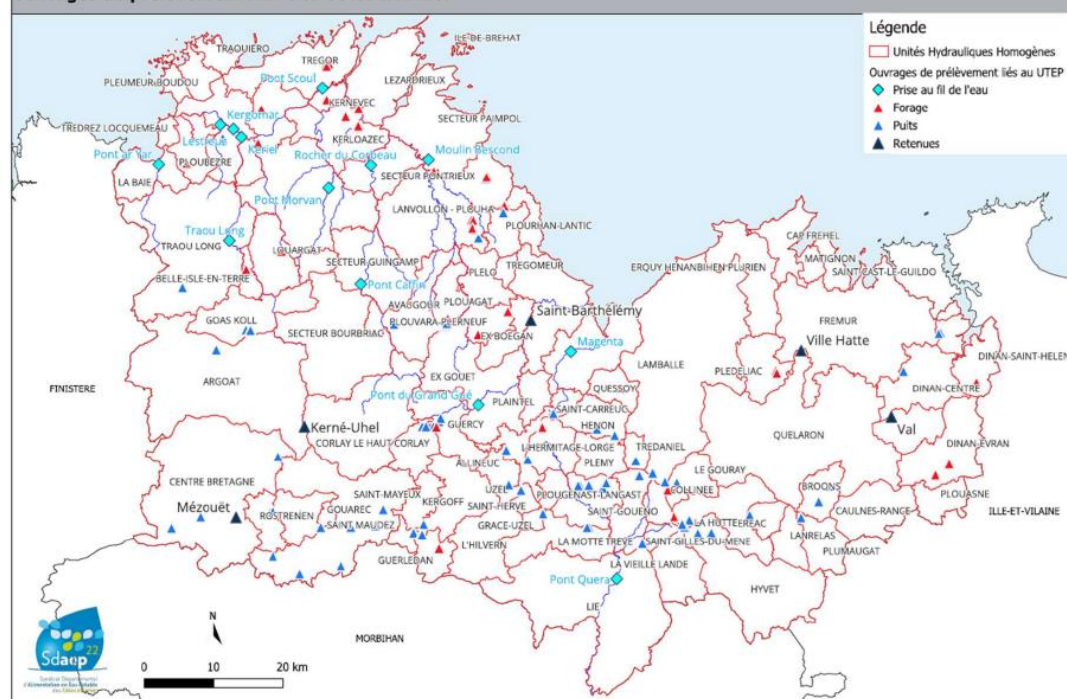
Sur le SHA Trégor (secteur homogène d'alimentation) selon le **narratif violet d'exploire 2 à savoir fort réchauffement et forts contrastes saisonniers en précipitations**



Secteur Homogènes d'Alimentation et Unités Hydrauliques Homogènes



Ouvrages de prélèvement AEP des Côtes d'Armor





Retours sur les groupes de travail SDAEP22

GT Disponibilité de la ressource 27/05/2025

Quelles stratégie dans le futur schéma ?

Les pistes :

- Réflexion sur les infrastructures de production d'eau potable (modification de la taille des réseaux, création d'une nouvelle réserve en eau, rechercher des nouvelles ressources en eau souterraine ?)
- Réflexion sur l'impact milieux / comment faire sans dérogation possible au débit réservé ? Les résultats des études HMUC des SAGE peuvent également avoir un impact sur les volumes prélevables dans certains secteurs. Nécessité d'échanger entre SAGE costarmoricains qui portent des études HMUC au sujet des solidarités territoriales.
- Restriction des usages / sobriété
- Aménagement et développement des territoires : penser le développement des territoires en lien avec la disponibilité de la ressource, favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols, ...) [Ne peut pas être intégré au SDAEP mais nous avons évoqué de le rappeler dans le document – pas de portée juridique du schéma] –
- Sensibiliser /informer (acteurs du petit et du grand cycle de l'eau / industriels / entrepreneurs/ secteur touristique/ population)



GT Sobriété collective des usages 27/05/2025

En résumé de ce premier groupe de travail,

- le SDAEP22 a présenté le bilan des prélèvements dans les Côtes d'Armor

Répartition du volume consommé 2022 départemental par tranches de consommation		
0 - 200 m ³ /an	200 - 6000 m ³ /an	+ 6000 m ³ /an
20 181 884 m ³	10 277 119 m ³	8 138 085 m ³
52%	27%	21%

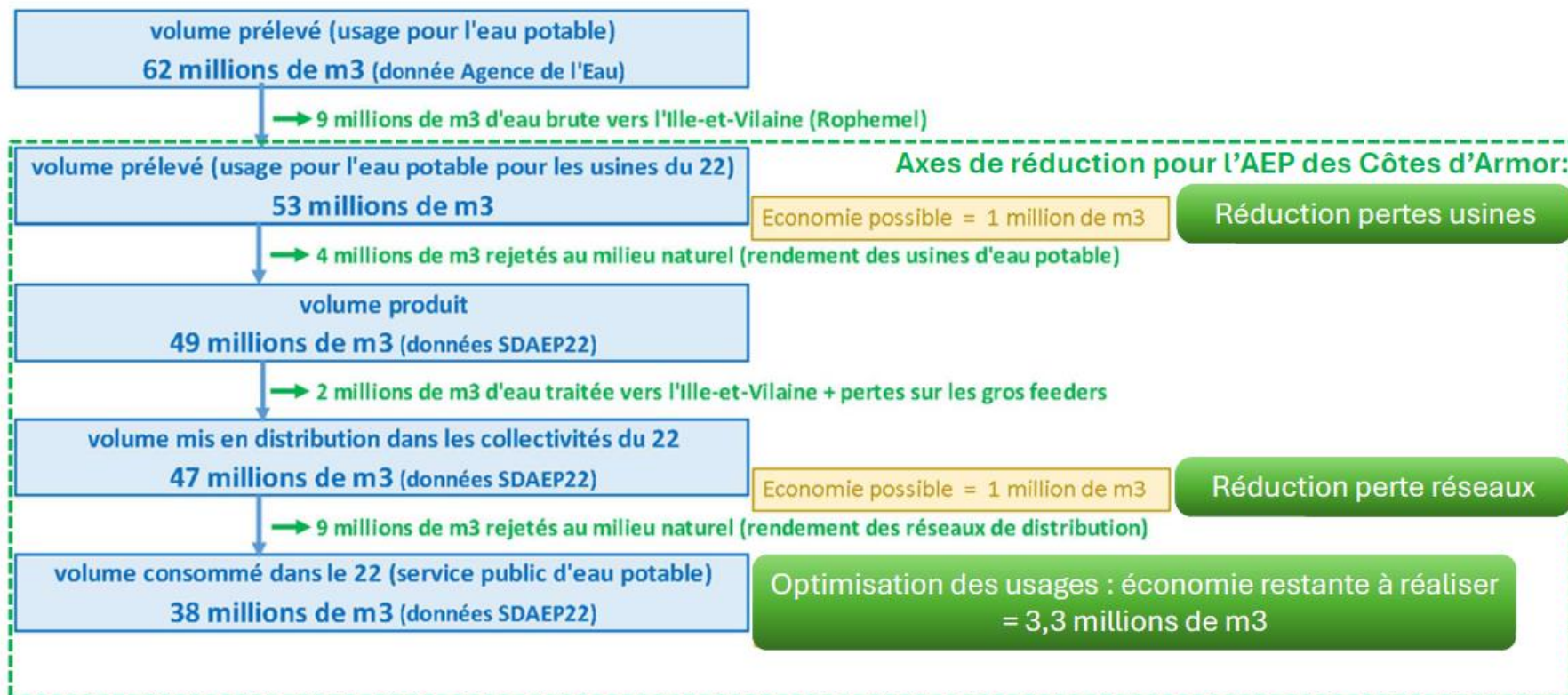
Retours sur les groupes de travail SDAEP22

GT Sobriété collective des usages 27/05/2025

Prélèvements 2023 pour l'alimentation en eau potable des Côtes d'Armor : 53 000 000 m³

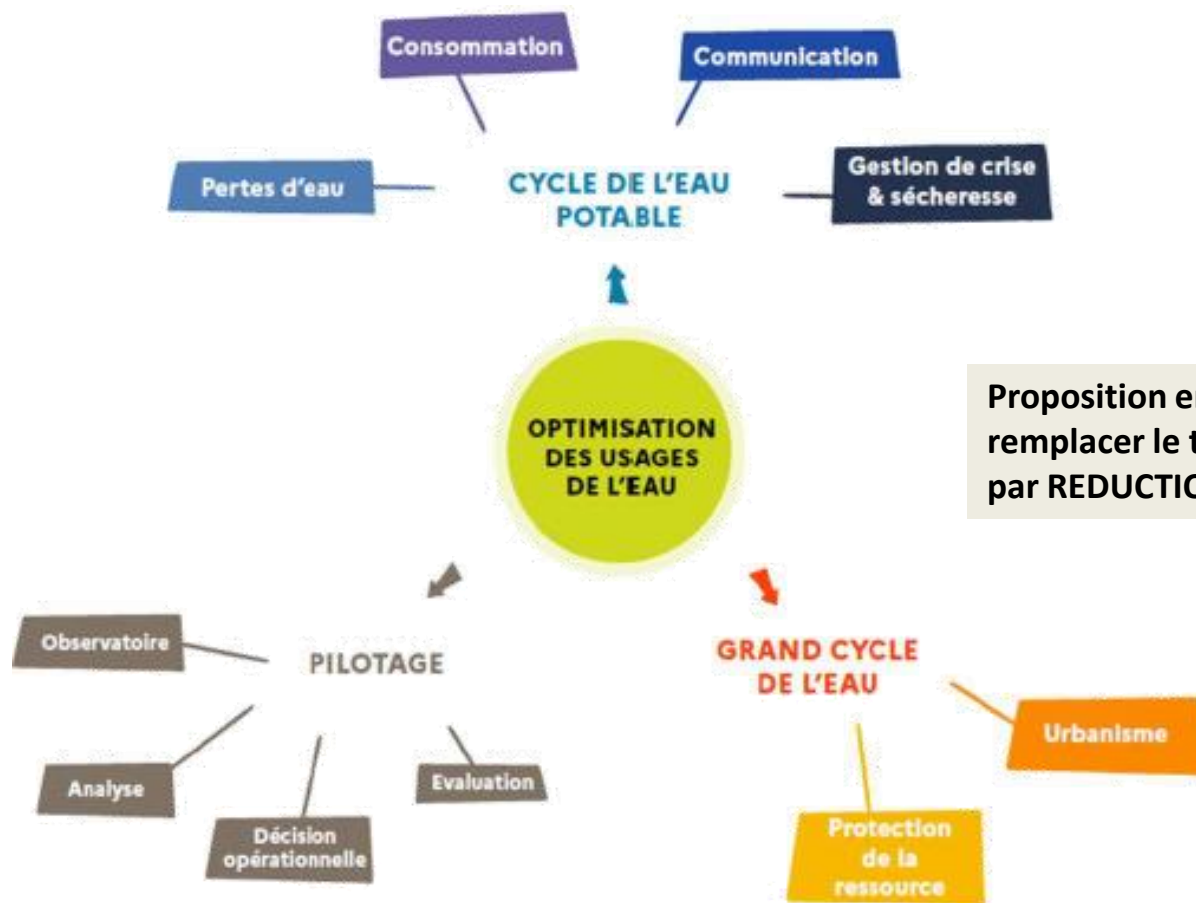


Plan Eau 2030 : -10% de prélèvements en 2030 ➡ - 5 300 000 m³ de prélèvements en 2030 pour l'AEP des Côtes d'Armor



Retours sur les groupes de travail SDAEP22

GT Sobriété collective des usages 27/05/2025



Proposition en groupe de travail de remplacer le terme OPTIMISATION par REDUCTION

Retours sur les rencontres littorales



3 dates :

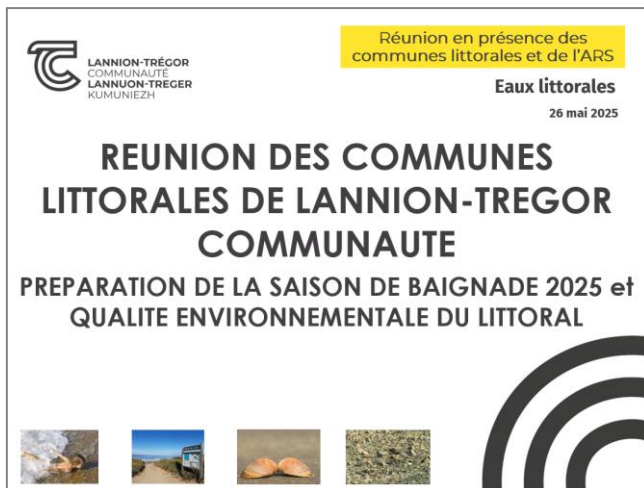
15/05 Pleudaniel (5 participants)

16/05 Plestin-les-Grèves (annulé)

23/05 Trélevern (17 participants)

Objectifs:

- Faire culture commune sur les enjeux littoraux de préservation de la biodiversité et de l'eau
- Fournir les arguments pour répondre au public



Date 26/05/2025

Objectifs:

- Préparation de la saison de baignade 2025
- Qualité environnementale des eaux littorales
- Rencontres du littoral et co-construction d'un projet intercommunal de signalétique harmonisée

Compagne de sensibilisation « Mollo sur l'Eau »

DUREE : 3 ans

Objectif : Réduire la pression sur la ressource en eau de façon ambitieuse par :

- **Réalisation de diagnostics et plans d'action de réduction des consommations sur des bâtiments publics :** 34 communes volontaires bénéficieront d'un état des lieux sur l'un des bâtiments les plus consommateurs et se verront proposer des solutions matérielles pour réduire leur consommation.
- **Réalisation d'un défi Famille**
- **Distribution de matériel hydro-économe** (type mousseur et régulateur de débit)
- **Diffusion d'une campagne de sensibilisation aux économies d'eau**



Dans l'agglomération, 20 foyers ont six mois pour réduire leur consommation d'eau

Morvan Léon

• Vingt familles de l'agglomération se lancent dans un nouveau défi : réduire, durant les six prochains mois, leur consommation d'eau, avec pour objectif une baisse de 10%. Une opération menée dans le cadre de l'opération « Mollo sur l'eau », qui vise également à faire baisser la consommation des entreprises et des collectivités locales.

Réunies au siège de LTC, les familles, issues de différentes communes de l'agglomération, ont été sensibilisées au cycle de l'eau en Bretagne et informées sur les modalités de l'opération. Lucie Chauvin, animatrice du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux pour la baie de Lannion, Maël Le Guen, en charge de l'opération pour LTC, accompagnés de Laëtitia

Crnkovic, coordonnatrice du projet, ont présenté le défi.

Repérer des fuites

Entre juin et fin novembre, ces foyers trégorrois de tailles différentes vont bénéficier d'un état des lieux de leur consommation, établi selon leurs factures, et équipés, si besoin, de régulateurs de débit pour leurs robinets ou encore de chasses d'eau à deux boutons. Un des enjeux est notamment la réduction du temps passé sous la douche.

Le suivi des compteurs permettra, lors des absences de la famille, de repérer d'éventuelles fuites. Des animations autour du cycle de l'eau sont prévues, ainsi qu'un atelier de jardinage. Selon Laëtitia Crnkovic, l'objectif de 10 % de baisse devrait être facilement atteint.



Vingt familles de l'agglomération Lannion-Trégor Communauté vont, durant six mois, tenter de réduire leur consommation d'eau.

Des familles prêtes à réduire la conso d'eau

Vingt familles ont accepté de relever le défi Mollo sur l'eau, lancé par Lannion-Trégor communauté.



Vingt familles ont été retenues, dont celle de Marie au centre, qui va relever le défi dès le 14 juin, avec ses trois enfants.

Chaque famille a une consommation d'eau moyenne de 10 %, c'est le challenge que vont relever les familles du territoire de Lannion-Trégor communauté. Après le défi 2010, l'agglomération lance le défi Mollo sur l'eau. Au total, vingt familles qui s'inscrivent dans une démarche volontaire ont été retenues. Jeudi, une première conférence leur a permis de découvrir les enjeux autour de la ressource en eau.

Un diagnostic réalisé chez les participants
Pour les aider, Laëtitia Crnkovic, coach en charge de l'animation du défi, se rendra dans chaque foyer pour réaliser un diagnostic et partager ses astuces. Les factures d'eau seront étudiées, ainsi que les habitudes, mais aussi les équipements. Du matériel hydro-économe sera mis à disposition des participants. Cette opération bénéficie du soutien financier de la communauté de communes Lannion-Trégor.

Virginie GUENNEC

Commission Locale de l'Eau

Vendredi 27 juin 9h30 (lieu à préciser)

Ordre du jour prévisionnel :

- Présentation du tableau de bord du SAGE Baie de Lannion 2023/2024 pour avis,
- Présentation du projet de guide méthodologique pour la création et l'extension de stockage d'eau en Bretagne, pour avis
- Actualités et questions diverses



MERCI DE VOTRE ATTENTION

www.sage-baie-lannion.fr

